Comptabilité des assurances

Les fondamentaux de la comptabilité d'une mutuelle

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992193 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Maîtriser les principes de la comptabilité d'une mutuelle
Intégrer les méthodes d'évaluation des placements et des provisions
Analyser les résultats

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Avoir une connaissance des bases de la comptabilité générale

Public concerné

Responsables comptables et financiers
Responsables gestion actif/passif
Comptables
Contrôleurs de gestion
Auditeurs

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Intégrer l'essentiel de la comptabilité générale

Identifier les notions principales de la comptabilité

- La fonction comptable et les grands principes

Intégrer le principe de passation des écritures

- Plan comptable général, mécanismes comptables et système d'enregistrement des opérations

Lire et exploiter les documents de synthèse

- Les différents documents comptables, le compte de résultat, le bilan et les équilibres financiers

Étude de cas : analyse d'un compte de résultat et d'un bilan et étude de quelques ratios

Cerner le cadre juridique de la comptabilité d'un organisme mutualiste

Examiner les sources législatives et réglementaires de la comptabilité d'une mutuelle
Cerner la logique d'enregistrement comptable des opérations d'assurance

- Distinguer les principes généraux du plan comptable de l'assurance : prudence, continuité d'exploitation, spécialisation des exercices, convergence entre actif et passif...
- Recenser les différentes classes de compte

Identifier les composantes du compte de résultat et du bilan

- Les mécanismes du compte de résultat
- L'analyse des postes du bilan
- Le tableau des engagements reçus et donnés
- L'annexe aux comptes annuels

Exercice d'application : lecture et analyse du bilan d'une mutuelle

Retenir les principes d'évaluation des placements et des provisions

Assimiler les principes de comptabilisation des placements

- Les principes d'enregistrement comptable
- La détermination de la valeur des titres au bilan

Déterminer les engagements

- Les principales provisions techniques, leur évaluation et l'analyse des résultats

Exercice d'application : calcul d'une provision technique

Découvrir les éléments clés de l'analyse des résultats

Distinguer les différentes opérations comptables

- Les opérations courantes de l'exercice
- Les opérations d'inventaire
- L'analyse des résultats : les marges et les ratios
- Les principaux états à transmettre à l'autorité de contrôle

Acquérir une méthodologie de lecture du bilan et des postes les plus significatifs

- Les fonds propres et le ratio de solvabilité
- Les provisions techniques
- Les placements
- Les créances et dettes
- Les autres actifs

Interpréter le compte de résultat

- Résultat technique / non technique et annexe

Recenser les principaux états servant à l'analyse du résultat
Mise en situation : détermination de la situation financière d'une structure mutualiste à partir de cas fictifs proposés par l'animateur

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d’évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d’accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.